

# CASTELMORON D'ALBRET



## BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2016

### Mairie

5 rue de l'Amitié

33540 Castelmoron d'Albret

☎ 05 56 71 52 98 ■ 07 87 21 40 29

✉ [mairie-de-castelmoron-d-albret@orange.fr](mailto:mairie-de-castelmoron-d-albret@orange.fr)

🌐 <http://castelmorondalbret.fr/>

Ouverture du secrétariat au public :

Mercredi de 14h à 18h

Madame le Maire : sur rendez-vous

# Bonne Année

Madame Le Maire, les élus du conseil municipal et les employés communaux vous adressent tous leurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez récemment élu domicile à Castelmoron d'Albret. L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue. Afin de faciliter votre installation, sachez que vous pouvez effectuer vos démarches administratives en mairie.

### TELEPHONIE MOBILE

Notre village n'est plus en zone dite « blanche mobile ». Le branchement de l'antenne téléphonique située à SAINT MARTIN DU PUY par l'opérateur Orange est effectué.

### SITE INTERNET

Le site web de la commune de Castelmoron d'Albret permet de retrouver toutes les informations et actualités concernant le village. Photographies : vous pouvez participer à enrichir la photothèque du site internet. A vos clichés!

# CASTELMORON D'ALBRET

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 la fréquence de collecte de vos ordures ménagères et des déchets recyclables est la suivante: **tous les 15 jours, le lundi matin** (affiche au local technique)

**Le verre** : vous trouverez une borne située à côté du garage Gonthier, en bas du village.

**Courant 2016 les déchets recyclables et le verre**: le choix de bornes d'apport volontaire a été adopté pour des raisons techniques et esthétiques. Ces bornes seront situées au parking, face à la forge, en contrebas du village.

**Bornes d'apport volontaires ordures ménagères** : les habitations ne permettent pas toujours un stockage des ordures ménagères sur 15 jours (odeurs, bactéries...). Pour favoriser le confort des villageois et éviter des problèmes d'insalubrité publique une réflexion est menée conjointement avec des communes pilotes du territoire de l'Entre Deux Mers.

**Compost à disposition** : Pour tous les usagers du territoire du compost gratuit dans toutes vos déchèteries et sur le site de Massugas. La distribution est limitée à une remorque par foyer et par jour.

**Déchèterie située à Rimons** est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La Gourande 33580 RIMONS - Tél : 05 56 61 85 07 - <http://www.ustom33.org/>

## FDAEC

(Fonds Départemental d'Aide  
à l'Équipement des Communes)

Une subvention du département a financé à hauteur de 59% :

\* la restauration de la cloche, de son support (mouton et brides) et sa mise en service manuelle (mécanisme et corde)

\* les futurs travaux de renforcement de l'éclairage public concernant entre autre la rue Pelletier et la rue de la Tranchée.

## TRAVAUX ASSAINISSEMENT ET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

\* Réalisation d'une station d'épuration nouvelle génération et écologique en remplacement de notre station d'épuration actuelle. Notre participation à ce projet collectif permettra également aux habitants de CAUMONT (GAUTHIER) et de SAINT MARTIN DU PUY de recycler leurs eaux usées et de réduire leur pollution domestique.

\* Changement de la canalisation du réseau d'eau potable qui datait de 1956.

## LE NUMERIQUE AU SERVICE DES GIRONDINS

Gironde Numérique est une **structure publique** qui fédère le Département de la Gironde et 36 Communautés de communes et Communautés d'agglomération ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Le but de cette mutualisation est de **résorber les zones blanches**, zones où l'accès à **internet haut débit** est impossible, améliorer les débits insuffisants qu'on trouve en zones dites « grises » (débits inférieurs à 2Mb/s), déployer les infrastructures haut débit et préparer l'arrivée du très haut débit (THD) via des technologies comme la fibre optique.

Sur notre territoire de l'Entre Deux Mers la difficulté est qu'aucun opérateur ne proposera rapidement une offre grand public et l'investissement supporté par les collectivités serait très important.

## NUMEROS D'URGENCE

**n° d'urgence européen** : 112, pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms/fax

**Gendarmerie** : 17 **Pompiers** : 18 **Samu** : 15

**Centre Anti Poisson** : 05 56 96 40 80

**Médecins de garde** : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h- le samedi après-midi de 14h à 20h- le dimanche de 8h à 20h - en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15.

**Vétérinaires de garde** : 05 56 61 85 80

**Dépannage Eaux** (urgence n° cristal) : 0 977 401 117

**Dépannage GDF/ sécurité Gaz** (n° vert) : 0 810 433 033 **Dépannage EDF** : 0 972 675 033